



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2023

**DELIBERATION N° 08/24052023**

**OBJET : BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MADIEL - AFFECTATION DU RESULTAT  
CONSTATE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 SUR LE BUDGET 2023**

|                                    |           |
|------------------------------------|-----------|
| Nombre des conseillers en exercice | <b>38</b> |
| Présents                           | <b>24</b> |
| Procurations                       | <b>10</b> |
| Votants                            | <b>34</b> |
| Abstentions                        | <b>00</b> |

**NOTA :** Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le : .....

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire) et celle de Madame Nadège BERNON (2<sup>ème</sup> Adjointe) pour les affaires N° 03/24052023, 04/24052023 et 05/24052023.

**Etaient présents** : M.DOMEN Bruno (Maire), Mme BERNON Nadège (2<sup>ème</sup> Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjointe), M. LUCAS Philippe (4<sup>ème</sup> Adjoint), M. BADAT Rahfick (6<sup>ème</sup> Adjoint), Mme BELIN Gisèle (7<sup>ème</sup> Adjointe), M. AUBIN Jimmy (8<sup>ème</sup> Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9<sup>ème</sup> Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10<sup>ème</sup> Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, Mme PERMALNAICK Armande, M. CODARBOX Jacky, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, M. FELICITE Roland, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

**Etaient représentés** : M. GUINET Pierre Henri (1<sup>er</sup> Adjoint), *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire), Mme PLANESSE Nadine (5<sup>ème</sup> Adjointe), *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3<sup>ème</sup> Adjointe), Mme FERARD Sylvie (Conseillère), *procuration* à M. AUBIN Jimmy (8<sup>ème</sup> Adjoint), Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), *procuration* à M. FELICITE Roland (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), *procuration* à M. BADAT Rahfick (6<sup>ème</sup> Adjoint), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10<sup>ème</sup> Adjoint), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère), *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), Mme VION Marie Claire (Conseillère), *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à Mme HAMILCARO M. Annick (Conseillère).

**Absents** : Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), M. ABAR Dominique (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller), M. MARIVAN Serge (Conseiller).

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3<sup>ème</sup> adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

**Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.**

**AFFAIRE N° 08/24052023****BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT MADIEL - AFFECTATION DU RESULTAT CONSTATE  
AU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 SUR LE BUDGET 2023***Direction Générale des Finances***Le Maire expose :**

Lors de sa session ordinaire du 6 avril 2023, le Conseil Municipal a voté la reprise anticipée du résultat 2022 au budget primitif 2023.

Conformément aux dispositions de la M14, il est nécessaire de procéder à l'affectation définitive du résultat 2022.

Le Compte Administratif 2022 du Budget annexe du lotissement Madiel approuvé par le Conseil Municipal du 25 mai 2023, a constaté les résultats cumulés suivants :

- Un résultat de fonctionnement de - 154 175,85 €
- Un résultat d'investissement de 79 177,34 €

Au regard des spécificités budgétaires et comptables relatives aux opérations de lotissement gérées dans un budget annexe, ces résultats doivent être reportés de la façon suivante sur le budget 2023 :

- Report du résultat de fonctionnement de -154 175,85 € en dépense en section de de fonctionnement au compte 002
- Report du résultat d'investissement de 79177,34 € en recette en section d'investissement au compte 001

**Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :**

- De reporter les résultats constatés au Compte Administratif 2022 sur le budget 2023 comme suit :
  - Report du résultat de fonctionnement de -154 175,85 € en dépense en section de de fonctionnement au compte 002 ;
  - Report du résultat d'investissement de 79177,34 € en recette en section d'investissement au compte 001.

**Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.**

**Après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Reporte les résultats constatés au Compte Administratif 2022 sur le budget 2023 comme suit :
  - Report du résultat de fonctionnement de -154 175,85 € en dépense en section de de fonctionnement au compte 002 ;
  - Report du résultat d'investissement de 79177,34 € en recette en section d'investissement au compte 001.

**Pour extrait certifié conforme,**

**Saint-Leu, le**

**02 JUIN 2023**

**Le Président de séance,**



**Bruno DOMEN**